

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 8 février 2017

Dossier suivi par :
Violette Filipowski
Tél : 05 57 95 03 89
06 73 64 22 91
Mél : medias-aquitaine@insee.fr



L'ENQUETE 2017 EST EN COURS ...

... jusqu'au **18 février** dans les communes de **moins de 10 000 habitants**
et jusqu'au **25 février** dans les communes de **10 000 habitants ou plus**.

LE RECENSEMENT EN LIGNE, ON A TOUS À Y GAGNER !



COMMENT ÇA MARCHE ?

- ① **Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr**
et cliquez sur

ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

- ② **Saisissez vos codes d'accès personnels**
qui se trouvent sur la notice
remise par l'agent recenseur.

Vos identifiants pour vous faire
recenser en ligne sur
www.le-recensement-et-moi.fr
LPEKD66
Mthab73

- ③ **Entrez ensuite les informations**
de votre logement renseignées
par l'agent recenseur.
Elles se trouvent également
sur la notice.

Caractéristiques de votre logement
à recopier sur le questionnaire
en ligne

0	1	0	3
RIS, lot ou distinct			
0	1	4	0 0 5
Rang A		Rang L	

- ④ **Répondez au questionnaire**
Vous serez guidé à chaque étape.

- ⑤ **Validez et c'est terminé !** Envoyer les questionnaires

DES AVANTAGES POUR TOUS

Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016 soit 31 tonnes déjà économisées !
- Un recensement moins coûteux



L'Insee Nouvelle-Aquitaine publie une troisième étude portant sur les jeunes âgés de 18 à 29 ans.

Les jeunes néo-aquitains habitent-ils chez leurs parents ?

En Nouvelle-Aquitaine, en 2013, un jeune de 18 ans sur quatre ne vit pas chez ses parents. Ils sont neuf sur dix dans ce cas à 29 ans. Ces jeunes de 18 à 29 ans résident dans la plupart des cas soit seuls, soit dans la famille qu'ils ont fondée et, pour 8,6 % d'entre eux, en colocation ou hébergés par un tiers.

Dans la région, les jeunes occupent plus précocement un logement différent de celui de leurs parents : à 21 ans, 57 % ne résident plus chez leurs parents contre 50 % en France de province. Ils vivent aussi plus souvent seuls (26 % contre 21 % en France de province).

A tous les âges, entre 18 et 29 ans, la part des jeunes femmes ayant quitté le domicile parental est supérieure à celle des hommes. Elles vivent plus souvent en couple et font ce choix plus tôt.

Les jeunes actifs en emploi ont plus fréquemment un logement indépendant de celui de leurs parents, notamment s'ils ont un emploi sans limite de durée. L'autonomie résidentielle des jeunes cadres est plus marquée que celle des autres professions.

Dans les départements universitaires et ceux avec des taux d'emploi élevés, les jeunes résident davantage seuls : la poursuite des études ou l'insertion sur le marché du travail impliquent de quitter le domicile parental.

**Tous les résultats de cette étude dans
Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n°21 – février 2017
« Les jeunes néo-aquitains habitent-ils chez leurs parents ? »**

Ce document sera **consultable et téléchargeable** gratuitement sur le site Internet de l'Insee Nouvelle-Aquitaine insee.fr à partir du 8 février 2017 à 18h00.

Pour plus d'informations :

Insee Flash Nouvelle-Aquitaine, n°18, novembre 2016 « **Plus d'un jeune de 18 à 29 ans sur deux est en emploi** »

Insee Flash Nouvelle-Aquitaine, n°14, octobre 2016 « **Moins de jeunes en Nouvelle-Aquitaine, mais un peu plus longtemps en études** »

